

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP PARIBAS 4ITALY 2028 II (FR001400GFG2)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

BNPP AM est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/03/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

Durée

Ce Produit a une date d'échéance finale fixée au 01/04/2028.

Il sera dissous à cette date ou aux dates d'échéance anticipée définies dans le prospectus. BNPP AM a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

Objectif de gestion : De classification Diversifié, le FCP vise à obtenir, sur une période de cinq ans, une performance nette de frais supérieure à celle d'un investissement dans un bon du Trésor italien de maturité résiduelle équivalente, tout en cherchant à distribuer, les trois premières années, un revenu annuel plafonné à 4% correspondant au rendement brut du bon du Trésor italien de maturité 1er avril 2028 tel que coté en clôture le 31 mai 2023 net des frais de fonctionnement et de gestion. Il est précisé qu'aucun rendement ne sera versé la quatrième année. Le revenu distribué est détaché de la valeur liquidative et vient ainsi en diminution de son montant: le montant de revenu distribué pourra être inférieur, voire nul, si les conditions de marché ne le permettent pas. La gestion est mise en œuvre de façon discrétionnaire, notamment au travers d'OPC et visera à maintenir un écart maximum de 3,5% annualisé entre la volatilité du FCP et celle du bon du Trésor italien de maturité 1er avril 2028. A compter de la date de création du FCP et jusqu'au 31 mai 2023, la gestion évoluera en liaison avec le marché monétaire. A l'échéance du bon du Trésor italien de référence, c'est-à-dire à compter du 1er avril 2028 et sous réserve de l'obtention de l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, la société de gestion dissoudra le FCP.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM : La performance du FCP peut être comparée a posteriori avec celle d'un placement en bons du Trésor italien de maturité 1er avril 2028.

Afin d'atteindre l'objectif de gestion et de volatilité, le FCP est exposé à une sélection de bons du Trésor italien ; de stratégies dynamiques visant un objectif de performance absolue et à un ensemble de positions stratégiques (à plus d'un an) et tactiques (à moins d'un an) ainsi que des arbitrages sur l'ensemble des marchés d'actions, de taux, de crédit, d'indices de contrats à terme sur matières premières, de devise, ainsi que sur les niveaux de volatilité sur les actions, les indices boursiers, les taux d'intérêts et les changes.

La gestion sera effectuée à partir d'une sélection de titres de créance en direct, d'instruments dérivés et d'OPCVM de manière accessoire. Les limites d'exposition aux différentes classes d'actifs du FCP sont pour les fonds ayant une stratégie de performance absolue (mini 0% - max 10%) ; pour les actions et le crédit (mini -40% - max 40%) ; pour le change (mini -30% - max 30%) ; pour les matières premières et la volatilité (mini -20% - max 20%). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre -2 et +6. Les titres de créances et les instruments du marché monétaire pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP. Les obligations et instruments du marché monétaire détenus par le FCP sont notamment composés de titres acquis par achat ferme ou pris en pension émis par des émetteurs publics ou privés sur des marchés réglementés internationaux. Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit. Les notations mentionnées ci-après ne sont pas utilisées de manière exclusive ou systématique, mais participent à l'évaluation globale de la qualité de crédit sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres. A l'exception des titres émis par le Trésor italien et des titres émis par BNP Paribas ou l'une de ses filiales, ces titres pourront bénéficier lors de leur acquisition d'une notation minimale émetteur de catégorie Investment Grade soit une notation minimale émetteur équivalente à BBB- (S&P) et/ou Baa3 (Moody's) et/ou A-3 (S&P) et/ou P-3 (Moody's).

Le FCP peut s'exposer aux différentes classes d'actifs via des OPCVM, des titres vifs (obligations) ou des instruments dérivés (futures sur indices, futures sur obligations, options sur indices, futures de change et contrats à terme).

Le FCP a vocation à intervenir sur les marchés à terme réglementés et de gré à gré, à des fins de couverture et/ou d'exposition, de manière discrétionnaire et dans la limite de 100% maximum de son actif net. Le FCP sera en particulier investi sur des instruments dérivés (futures sur indices action, futures sur obligations, options sur indices actions, options sur obligations, futures de changes, contrats à terme et contrats d'échange sur rendement global). L'exposition globale maximale du FCP sur l'ensemble des marchés y compris instruments dérivés est de 200% de l'actif net. Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi jusqu'à 13 heures (heure de Paris). Les demandes de rachat sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour suivant.

Autres informations : Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : capitalisation et/ou distribution. Durée minimum de placement recommandée : cinq ans. A compter du 31 mai 2023, après 13 heures, heure de Paris (sauf interruption anticipée de la période de commercialisation), le FCP sera fermé à la souscription. L'objectif de gestion tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement équivalent à la date de maturité du Produit (01/04/2028). Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.



Informations pratiques

■ Dépositaire : BNP PARIBAS

■ Le prospectus, le document d'informations clés, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. La gestion diversifiée et l'objectif de contrôler et limiter la volatilité justifient la catégorie de risque. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

■ Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.

■ Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : jusqu'à la date de maturité du Produit	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à l'échéance, le 01/04/2028
Exemple d'investissement : 10.000 EUR		

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7.849,03 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,51%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.482,45 EUR
	Rendement annuel moyen	-15,18%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.953,71 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,46%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11.084,33 EUR
	Rendement annuel moyen	10,84%

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2018.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2020.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2023.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à l'échéance, le 01/04/2028
Coûts totaux	271,81 EUR	514,43 EUR
Incidence des coûts (*)	2,73%	1,23% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,64% avant déduction des coûts et de 0,41% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Le montant se base sur une estimation du montant pouvant être prélevé sur votre capital.	68,6 EUR
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	3,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : date de maturité, le 01/04/2028.

La période de détention recommandée a été définie par rapport à la date d'échéance du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur la base de la valeur liquidative dont les détails figurent dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX, ou en envoyant un courriel à amfr.reclamations@bnpparibas.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : (1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.fr> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées.
- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
- Le Produit relève de l'article 8 du règlement dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation - règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/>.
- Ce Produit a recours à un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou *swing pricing* dont les dispositions sont définies dans son prospectus.
- L'investisseur peut avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org/rubrique:LeMédiateur>.

